



P 21 CK

DONNÉES TECHNIQUES P 21 CK



CRICKET "CK"



À titre d'illustration seulement

MOTEUR

Description	PERKINS
Modèle moteur	404A-22G1
Nombre cylindres	4
Vitesse RPM	1800
Capacité cubique	2.22 l
Admission air	Aspirated
Voltage standard	12 Vdc
Voltage optionnel	Vdc
Sae	4-7½
BMEP	658 kPa
Refroidissement	Eau
Puissance PRP volant nette	21.6 kW
Puissance E.P. volant nette	23.9 kW
Cons. carburant à 100% (E.P.)	7.3 l/h
Cons. carburant à 100% (P.R.P.)	6.4 l/h
Cons. carburant à 75% (P.R.P.)	4.8 l/h
Cons. carburant à 50% (P.R.P.)	3.5 l/h
Cons. carburant à 25% (P.R.P.)	0.0 l/h
Reg. électronique	On request
Classe de précision	G2
Quantité huile	10.6 l
Capacité antigel moteur	3.6 l
Radiator type	TR
Chaleur depuis le radiateur	19.9 kW
Chaleur depuis l'échappement	16.6 kW
Chaleur irradiée	3.8 kW
Température échappement	440 °C
Portata Raffreddamento	39.6 m³/min
Flux d'air combustion	1.7 m³/min
Flux gaz d'échappement	4.3 m³/min
TA Luft	N
TA Luft/2	N
EPA	N
Stage	N

DONNÉES PRINCIPALES

Puissance en continue (PRP)	24.00 kVA
Puissance en continue (PRP)	19.20 kW
Puissance d'urgence (E.P.)	26.60 kVA
Puissance d'urgence (E.P.)	21.28 kW
VAC - HZ - cos(fi)	208 - 60 - 0.8
Pression sonore à 7 m.	68.0 dBA

DIMENSIONS ET POIDS

Largeur	745 mm
Longueur	1575 mm
Hauteur	1270 mm
Poids	720 kg

ALTERNATEUR

Description	MECC ALTE
Modèle alternateur	ECP28 VL4 C
Puissance P.R.P.	33.0 kVA
Puissance E.P.	36.3 kVA
Connexion	Parallel star
Phases	3FN
Enroulement	12STD
Numéro de bornes	12 nr.
Protection IP	23
Reg. électronique	DSR
Précision	1.0 ± %

CHÂSSIS

Modèle	CK10
Réservoir Standard	55 l
Réservoir Optionnel	0 l
Réservoir Surdimensionné*	0 l

CAPOT ET SILENCIEUX

Modèle capot	CK10
Modèle silencieux	F50/02
Diamètre sortie silencieux	50.0 mm

Les prestations se réfèrent à = température 25°C, altitude 1-1000 mt. S.L.M., humidité relative de 30%, pression atmosph. 100 kPa (1 bar), cosφ 0,8 en retard, charge équilibrée sans distorsion. La consommation de carburant est nominale, se réfère à un poids spéc. de 0,850kg/l. Les valeurs de puissance sonore se réfèrent aux mesures en extérieur (Le lieu d'installation peut les modifier). Dimensions, poids et autres spécificités contenues dans la fiche tech. et ses annexes sont nominaux et se réfèrent au modèle de base standard. Les accessoires et équipements supplémentaires peuvent modifier poids, dimensions et prestations. **P.R.P.-Prime Power- Puissance continue à charge variable:** Puissance définie par la norme ISO 8528-1 qu'un groupe peut fournir en service continu avec une charge variable pour un nr. illimité d'heures/année sous condition d'une maintenance à intervalle régulier et d'utiliser le groupe dans un environnement conforme aux indications du constructeur. La puissance moyenne fournie et l'éventuelle surcharge applicable doivent être inférieures aux pourcentages établis par le motoriste. **E.P. - Emergency power - Puissance d'urgence:** Il s'agit de la puissance maximale qu'un groupe électrogène peut fournir pendant un nombre limité d'heures par an tout en respectant les intervalles de maintenance stipulés dans les conditions environnementales fixées par le fabricant. Le nombre d'heures par an est déterminé par le fabricant du moteur. La puissance moyenne sur la durée doit être inférieure aux pourcentages fixés par le fabricant du moteur. La surcharge n'est pas autorisée.

Les références pour les données présentées dans ce document sont nominales et référées au modèle avec équipements standard. Elles ne nous engagent pas au niveau contractuel

